CPAS Eghezée

PERMANENCES D'AIDE JURIDIQUE DE PREMIERE LIGNE - DECONFINEMENT

Madame, Monsieur,

Les permanences juridiques de l'avocat reprennent au siège du CPAS à dater **du 7 juillet 2020.**

Pour respecter les règles de distanciation sociale et les mesures d'hygiène, elles auront au lieu dans la salle de réunion du rez de chaussée.

Merci de patienter dans la salle d'attente (maximum trois personnes) et de porter un masque.